



## Section USD-FO des Hauts-de-France

### **Déclaration liminaire CTSD des Hauts-de-France du 9 juin 2022**

Monsieur le Président,

Nous ne souhaitons pas faire un inventaire à la Prévert mais, nous tenons à vous informer sur les points suivants :

**- Bureau de contrôle de Calais port tunnel :**

Comme pour tant d'autres services, les effectifs constituent une préoccupation majeure et essentielle du bureau de contrôle de Calais Port-Tunnel.

Cette situation est préoccupante et génère des conditions de travail difficiles. Elle contribue par ailleurs à saper l'attractivité du bureau puisque, en l'absence d'un nombre suffisant d'agents, les activités de guichet et de BALF doivent être assurées pour garantir la fluidité de la frontière, au détriment des activités de contrôle et de veille réglementaire qui revêtent un intérêt certain pour les collègues.

L'USD FO avait expliqué avant le Brexit, les raisons pour lesquelles les effectifs étaient largement sous dimensionnés. Il est regrettable de constater que nous avions raison.

Souvenons nous également que nous avions indiqué que le bureau était sous calibré en terme d'adjoints au chef de service. Nous avions été les premiers à réclamer un abondement et nous sommes heureux de voir que nos homologues syndicaux arrivent à la même conclusion. C'est pourquoi nous demandons à ce que l'équipe d'encadrement soit calibrée à la même dimension qu'une TGU sur le volet surveillance et demandons l'affection d'un poste d'adjoint supplémentaire.

Pourrions-nous avoir un point d'information sur la revalorisation indemnitaire actée le 4 mars car les agents ne voient rien venir ?

La revendication des BC relative à la pénibilité du travail dans les services OP/CO ayant des régimes de travail atypiques a été renvoyée à un examen national. Quand la négociation sur cette thématique commencera-t-elle?

Le bureau n'est toujours pas doté d'un éclairage adapté au travail de nuit. Nous souhaitons pouvoir en disposer. Un besoin de 20 unités (6 aux guichets et 14 sur pied) pour les deux sites a été identifié.

Les panneaux d'affichage syndical ne sont toujours pas posés ...

Nous ne disposons pas de vestiaires adéquats pour ranger les EPI (chaussures et parkas).

Les agents sollicitent une vraie pièce de repos notamment la nuit. Ils souhaiteraient pouvoir bénéficier des siestes de nuit selon les mêmes modalités que les agents surveillance.

Des agents nous informent qu'ils sont empêchés de réaliser des procédures contentieuses. Ils ne sont pas opposés à la mission fluidité mais existe-t-il une consigne de votre part demandant à ne pas constater de contentieux ?

- Sur le port de Calais :

Les agents soulignent que les travaux de réfection du guichet du site de Calais-Port ont apporté une vraie plus-value pour la qualité de vie au travail et pour le fonctionnement du service.

Cependant d'autres problèmes sont à souligner.

La livraison de l'espace supplémentaire prévue fin avril n'est toujours pas terminée à ce jour et l'état des modulaires ayant servi à l'extension nécessitera un nettoyage approfondi.

De plus, aucun plan d'évacuation, de secours, de rassemblement ou autre protocole de sécurité n'ont été mis en place ou n'ont été communiqués.

L'abri qui a été posé entre les deux blocs du site ne couvre pas la totalité de l'espace de circulation pour passer de l'un à l'autre : est-il possible de le prolonger ?

A plus long terme se pose la question de la pérennité des locaux du BC constitués de préfabriqués. Une réflexion est-elle engagée à ce sujet ?

La plupart des bureaux de douane ont principalement affaire à des commis en douane ou à des aides-déclarants. La situation du site du Port apparaît à ce titre assez singulière. Est-il envisagé de normaliser le fonctionnement du bureau de ce point de vue ?

- Bureau principal de Calais :

La situation est la même pour le bureau principal de Calais dont certaines missions peuvent apparaître en souffrance.

- BSE de Dunkerque :

La baisse d'effectifs et les conditions de travail sont catastrophiques pour le moral des troupes.

- Locaux de la BSI Dunkerque et la BSE de Dunkerque port :

L'absence de raccordement des eaux pluviales du garage au réseau collectif a failli coûter la perte de toutes les motos de service l'année dernière. Depuis ? Rien !

Les espaces verts sont rarement entretenus, l'excuse avancée par le propriétaire étant qu'il pratique le fauchage tardif pour préserver les espèces... Si le bonheur et l'amour sont dans le pré, une brigade des douanes quant à elle mérite à tous égards une installation décente.

Le mur infestés par les insectes n'a toujours pas été remis en état par le propriétaire, cela fait juste 4 ans ... Sans doute également une considération écologique... que le propriétaire se rassure, au vu de la prolifération constatée, l'espèce n'est pas en danger !

Depuis la prise de bail, notre administration est devenue la poule aux oeufs d'or d'un propriétaire qui ne voit que son porte monnaie.

- BSI Dunkerque :

Les agents sont devenus les prestataires de service pour la DOD, la cellule ciblage conteneurs, les contrôles ICS avec le bureau de Dunkerque port, les transferts avec la CGMS, la mission LIC qui n'a ni queue ni tête à part faire plaisir à un préfet...

Tout cela pour des résultats contentieux plus que faibles.

Quand redonne-t-on une bouffée d'oxygène pour que les agents puissent travailler de manière sereine ?

Sans augmentation nette des effectifs, comment faire cohabiter toutes ces missions avec la mission scanner qui est prévue en 2023 ?

De manière générale, pourquoi la BSI Dunkerque et la BSEDKP sont-elles les brigades low cost de la DI ?

A ce propos, pouvez-vous nous indiquer pourquoi la cellule de gestion des marchandises saisies n'a toujours pas d'existence administrative et pourquoi tous les effectifs de la BHR sont repris à l'ER de la résidence de Dunkerque et pas au sein des autres résidences de la direction ?

Quelles sont vos propositions concrètes pour que cela change ? Le feu couve ...

**- POC de Dunkerque :**

Serait-il possible d'avoir une étude d'impact sur la hausse du contentieux généré par le Brexit ?

L'ER est sous calibré pour les agents poursuivants qui explosent leurs heures et qui sont obligés de travailler soirs et week end pour tenir la cadence, répondre aux unités et qui sont contraints de donner leur numéro de téléphone portable privé à des magistrats ou des enquêteurs du SEJF, faute de dotation par l'administration. Ne parlons pas des demandes officieuses de suivre les courriels pendant les congés faute d'effectif suffisant ...Un scandale !

L'ER est également sous calibré pour les collègues traitant les procédures transactionnelles.

**- Division de Boulogne :**

La nomination d'un adjoint supplémentaire est indispensable.

**- Division de Lille**

Les annonces de Madame la Directrice Générale en CTR et sa visite à la BSITM suscitent une vive inquiétude parmi les agents des deux brigades ferroviaires de la division de Lille.

Ce climat anxiogène est accentué par le sempiternel report de la création du BCNJ de St Pancras et les agents des BSI de Lille-Gare et BSE de Lille-Ferro s'interrogent légitimement sur leur avenir avec la menace de plus en plus réelle du transfert de la sûreté au privé.

Les problèmes d'effectifs, particulièrement exacerbés au sein de la BSI de Lille-Gares, entraînent en outre des difficultés chroniques ; le recours à des agents de Paris-spécial est-il envisagé comme à Paris Nord ?

Nous interviendrons également sur plusieurs autres points parmi lesquels :

- le nombre d'ACP2 stagiaires affectés au BC et au BP de Calais port tunnel ;
- le concours local d'ACP2 avec affectation dans les HDF (ce concours concerne-t-il les 2 branches?) ;
- la mise en œuvre de la GTA (calendrier et conséquences pour les agents).

Merci M. le Président